

**MÉMOIRE DÉPOSÉ A LA COMMISSION SUR LE
DÉVELOPPEMENT
CULTUREL ET LA QUALITÉ DU MILIEU DE VIE
DANS LE CADRE DE LA
CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ITINÉRANCE**

Par Nicole McNeil

Directrice de l'Anonyme

Ville de Montréal

Jeudi 24 avril 2008

Qui sommes-nous ?

Unité d'intervention mobile l'Anonyme

Au service des jeunes en difficulté depuis 20 ans

Depuis vingt ans, la mission de **l'Anonyme** est d'offrir de l'aide aux jeunes de 14 à 30 ans en difficulté, en allant à leur rencontre. L'équipe d'intervenants de l'Anonyme effectue environ 10 000 contacts significatifs sur une base annuelle.

Nos jeunes vivent différentes problématiques qui mènent à l'exclusion sociale : la pauvreté, l'itinérance, la santé physique et mentale, l'isolement, la judiciarisation, la prostitution et la toxicomanie.

Notre action est basée sur une approche humaniste, l'écoute active et le respect du rythme personnel. Par l'adoption de l'approche de la réduction des méfaits associés aux comportements à risque, notre objectif est de donner aux jeunes en difficulté, à leur rythme, la chance de reprendre le pouvoir sur leur vie, de se réconcilier avec eux-mêmes et la société, tout en minimisant les impacts sur leur santé.

Nous rejoignons les jeunes principalement par :

Le motorisé : L'Unité mobile est le principal service offert par l'Anonyme. Quatre soirs et deux nuits par semaine, le motorisé sillonne les rues de Montréal dans le but d'offrir ses services au plus grand nombre possible de jeunes en difficulté. Une équipe professionnelle d'intervenants sociaux, d'infirmières et de sexologues, est à la disposition des jeunes en difficulté.

Le travail de rue : Ce medium d'intervention se veut différent et complémentaire au motorisé; il permet au travailleur de rue de pénétrer certains milieux et d'entrer en contact avec des individus dans la sphère publique comme dans leurs lieux d'habitat et de travail.

Les territoires desservis sont les quartiers Centre-Ville, Centre-Sud, Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve, Notre-Dame-de-Grâce, Plateau Mont-Royal, Pointe St-Charles, Rosemont, Village et St-Michel.

Pourquoi devient-on un « jeune de la rue » ?

Un choix ! Ou une série de facteurs déterminants ?

Traditionnellement, on explique l'entrée des jeunes dans la rue par leurs conditions de vie antérieures défavorables aux plans social, économique et familial (Lucchini, 1998). Le milieu d'origine, notamment la pauvreté des parents, conduirait les jeunes dans la rue, parce qu'ils seraient placés dans l'obligation de subvenir plus rapidement à leurs besoins, mais aussi parce

que leur éducation ne leur aurait pas permis de s'insérer dans la société salariale. La rue serait alors une réponse à la décomposition des rapports sociaux que les jeunes connaissaient.

Les histoires familiales souvent ponctuées de conflits, de négligence ou de violence, les prises en charge institutionnelles, les fugues à répétition, les difficultés scolaires, les expériences de travail limitées et la consommation de drogues sont tous des facteurs favorisant l'arrivée des jeunes dans la rue. (Comité de travail sur les jeunes sans abri, 1993 ; Fortier et Roy, 1996 ; Groleau, 1997 ; Poirier *et al.* 1999). En regard de ce type d'expériences de vie, certains auteurs souligneront le processus d'exclusion sociale vécue par les jeunes de la rue; d'autres insisteront sur leurs difficultés d'insertion sociale et sur leur inscription dans une trajectoire de vulnérabilité sociale, les amenant à désinvestir les instances de socialisation traditionnelle et à entrer progressivement dans le milieu de la rue (Bellot, 2001).

Pour comprendre les liens qu'entretiennent les jeunes avec le monde de la rue, il faut saisir la genèse relationnelle vécue en amont de la rue. Habités à des liens fragiles, limités et interrompus, **ils ont été abandonnés, rejetés et exclus**. Dans certains cas, ils ont dû fuir ces milieux familiaux déficients ou dangereux. Par la suite, dans le milieu scolaire, dans leur réseau social et dans les institutions, ils ont eu à rejouer les mêmes modèles relationnels appris dans la famille (Levac 2007).

Désir de liberté, mal de vivre, colère, dépression, sentiment aigu de solitude, voilà des motifs qui ont enclenché les mécanismes de fuite. Puis, il y a la migration géographique qui consiste à ne pas s'installer, à se déplacer d'un endroit à l'autre, comme le modèle inscrit dans leur histoire. Elle est imposée en quelque sorte par un malaise intérieur, qu'il faut endiguer. C'est une tentative pour se protéger de l'angoisse, de la peur du vide et de la solitude. **La fuite permet de s'éloigner de sa réalité**, de ses problèmes et d'éviter de ressentir de la souffrance (Levac 2007).

De la fuite du milieu social vers la toxicomanie

La toxicomanie est un comportement qui consiste à consommer d'une façon habituelle ou périodique, un ou plusieurs produits psychotropes (drogues) susceptibles d'engendrer une accoutumance ou un état de dépendance physique et/ou psychique.

Pour certains, la toxicomanie constitue une stratégie d'adaptation qui permet à une personne d'anesthésier, en recourant aux drogues psychotropes, des sentiments douloureux d'impuissance, d'échec, d'incompétence, c'est-à-dire un état dépressif qui alimente un désespoir, un mal de vivre ancré parfois au plus profond d'eux-mêmes depuis la petite enfance.

Pour d'autres, la toxicomanie s'inscrit dans un mode de vie hédoniste, égocentrique et antisocial adopté préalablement à leur initiation aux drogues, la recherche du plaisir étant le fondement ou le but de la vie, au prix d'un minimum d'effort.

Toutefois, il serait simpliste de vouloir aborder la toxicomanie exclusivement dans sa dimension individuelle, car **la toxicomanie s'inscrit dans un contexte de malaise social**, de crise des valeurs, d'inégalité des chances et d'individualisme.

**Pourquoi la vulnérabilité de nos jeunes en difficulté augmente ?
Les jeunes en difficulté sont chassés, judiciarisés et criminalisés.
Ils font peur ! Mais à qui ?**

Les jeunes qui vivent des difficultés ont besoin de l'aide et du soutien de notre société, pourtant nous les traitons fort mal, nous les traitons comme des criminels. Nos jeunes sont trop souvent surjudiciarisés par :

- L'implantation de politiques répressives telles que la transformation des règlements de certains parcs ou/et l'utilisation de certains articles de la réglementation municipale pour dresser des constats d'infraction de manière plus ou moins systématique à l'endroit de personnes jugées indésirables.
- La pratique du squeegee est déclarée illégale alors qu'elle est pourtant une forme de travail tout à fait respectable.
- La très forte majorité des personnes toxicomanes a fréquemment des démêlés avec la justice.
- La plupart des personnes exerçant la prostitution sont arrêtées et criminalisées et les clients s'en sortent majoritairement indemnes.

Les conséquences sont nombreuses mais **surtout connues** par l'ensemble de nos décideurs. Les jeunes chassés de leur lieu d'appartenance (le centre-ville) sont éloignés des ressources qui sont là pour les soutenir, les liens de confiance se brisent et le réseau social se disloque. La solitude des jeunes et leur vulnérabilité augmentent.

Pourquoi avons-nous peur de nos jeunes? En quoi leur présence nuit-elle à notre sécurité? Qui est le plus en état d'insécurité, le citoyen ayant pignon sur rue ou le jeune en situation d'itinérance? Ce discours de la peur est un pare-brise bien facile pour éviter d'agir en amont et en prévention. C'est bien mal aimer nos enfants!

**Quoi faire ?
Reconnaître que le phénomène de l'itinérance est complexe et exige des solutions multiples.
Reconnaître l'expertise des organismes communautaires.**

Tel que démontré plus haut, l'itinérance ne se résume pas par une simple définition. Derrière l'itinérance se cache une multitude d'histoires de vie. Pourquoi cherchons-nous alors une solution unique. Nous, de l'Anonyme avons souvent l'impression que la population, les gouvernements et nos décideurs veulent obtenir une réponse unique – LA SOLUTION.

On nous demande constamment de mettre sur pied des projets novateurs qui permettront de régler le problème en quelques mois ? Nous voulons être efficaces ! Nous cherchons le miracle ! Ainsi année après année, nous (les organismes communautaires) devons inlassablement nous battre pour nous faire entendre, pour qu'on reconnaisse notre mission et l'impact de nos actions. C'est l'éternel recommencement tandis qu'en attendant, nos jeunes subissent les sempiternels arrêts de services qui renforcent leur absence de confiance en cette société.

Pourtant il y a nombre d'exemples de services, d'actions et de projets qui fonctionnent très bien et répondent aux besoins des jeunes, atténuent les tensions sociales et donnent une réponse non pas unique mais complémentaire à un éventail de ressources.

Exemple d'un service parfaitement adapté aux jeunes en difficulté

Il y a trois ans, l'Anonyme a développé **un service de nuit** pour rejoindre les plus marginaux, les oubliés. Ce service offert deux nuits par semaine a démontré sa nécessité car il répond à des besoins criants durant la nuit. De plus, dans le contexte actuel du centre-ville de Montréal où les personnes marginalisées n'ont plus le droit d'occuper plusieurs des espaces publics, où la répression policière est en augmentation et où on assiste à des montées d'intolérance de la part des citoyens, notre clientèle se déplace de plus en plus. Notre motorisé s'adapte à cette mouvance et réussit à les rejoindre. À ce jour, nous nous déplaçons dans le Centre-Ville, Centre Sud, Village, Plateau et Hochelaga-Maisonneuve. Nos modes d'intervention s'adaptent aux réalités changeantes et à la mouvance de notre clientèle.

➤ Qui sont ces jeunes que nous rejoignons la nuit?

Ils sont âgés entre 25 et 35 ans, les hommes représentent 80% des personnes rencontrées et dans 100% des cas, ils n'ont pas d'adresse fixe et/ou n'ont pas l'assurance de logement stable. La très forte majorité d'entre eux vit un cumul de problèmes soit de pauvreté, de santé physique et mentale, d'isolement, de judiciarisation, de prostitution et de polytoxicomanie. Ils sont souvent très éloignés des services sociaux et de santé et vivent une désorganisation sociale, l'isolement et l'exclusion.

➤ Pourquoi viennent-ils à bord du motorisé la nuit?

Notre clientèle vient à bord du motorisé pour discuter, être écoutée, référée, accompagnée et pour obtenir du matériel de prévention. En franchissant les portes de l'Anonyme, ils peuvent échanger avec nos intervenants sur différentes réalités, sur leur situation et leurs besoins, dans 78% des cas pour des problèmes reliés aux besoins de base, à la toxicomanie ou la santé physique. De plus, la présence à bord du motorisé d'une infirmière de Médecin du Monde leur permet de recevoir des soins. Quelques-uns sont référés et/ou accompagnés vers le réseau de la santé, les maisons d'hébergement, les centres de désintoxication ou vers du soutien juridique pour la défense de leurs dossiers.

Durant la nuit, le motorisé devient parfois **un lieu de répit**. En effet quand cela fait déjà plusieurs heures (voir des jours) qu'une personne peine à la recherche de quelques dollars, d'un client, d'un « shoot » ou d'un lieu sécuritaire pour se reposer, notre motorisé vient apaiser cette quête momentanément et devient pour quelques instants un lieu de répit en pleine nuit. **Une façon aussi de diminuer les tensions sociales dans l'espace urbain!**

Ce service de nuit répond vraiment aux besoins d'une clientèle parmi laquelle plusieurs personnes sont intoxiquées, fatiguées, souvent désorientées et ne trouvent aucun autre service répondant à leurs attentes. Son importance est clairement reconnue par l'ensemble de nos partenaires. Pourtant année après année, son financement n'est jamais assuré, les instances fédérale, provinciale et municipale se renvoient la balle. Et nos jeunes continuent de réclamer notre présence car nous sommes souvent la seule ressource disponible la nuit.

Nos recommandations pour aider et soutenir nos jeunes en difficulté

Considérant que :

- Un jeune en difficulté, en situation d'itinérance, ayant des problèmes de dépendances, de santé mentale, en rupture sociale... est avant tout un citoyen. Comme tout citoyen, il a des droits et des besoins. Comme tout citoyen, il appartient à une population hétérogène, touchée par des problèmes multiples.
- Les diverses réalités des populations itinérantes, particulièrement chez les jeunes, exigent de développer des services diversifiés, adaptés et accessibles. C'est pourquoi, les interventions communautaires prennent appui, non pas sur une solution ou une intervention unique mais sur différentes approches. L'intervention dans le milieu naturel des gens, l'approche de la réduction des méfaits, sont des exemples porteurs de résultats.
- Toute métropole attire une population marginale et incapable de s'insérer dans les voies habituelles de notre société ; de façon temporaire pour certains et malheureusement définitive pour d'autres. Comme société, comme ville, comme citoyen, nous devons respecter les limites de cette marginalité et lui apporter des réponses adéquates. Le jeune en difficulté a besoin d'occuper un espace, d'obtenir un service et d'être rejoint là où il est. Nous devons cesser de les chasser et de les criminaliser.

L'Anonyme recommande

1. Que la ville de Montréal obtienne du gouvernement du Québec le mandat clair et les moyens afférents lui permettant d'intervenir efficacement sur les problématiques sociales, prioritairement en prévenant et en réduisant l'itinérance.
2. Que ces nouveaux pouvoirs devront soutenir financièrement, de façon efficace et à long terme les organismes communautaires. Ce soutien assurera la diversité des solutions mises en place par nos organismes permettant ainsi de répondre à la multiplicité des problématiques de cette population marginale.
3. Que les organismes communautaires travaillant auprès d'une clientèle itinérante, soient financés pour leurs missions ce qui augmentera l'efficacité de leur partenariat et permettra la mise place de stratégies, de services et d'actions à long terme. Les besoins sociaux demandent des actions soutenues plutôt que des projets ponctuels. Le service de nuit est un bel exemple d'un service adapté, efficace et indispensable.

Sources bibliographiques

Bellot, C. 2001. Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal. Montréal, Université de Montréal, École de criminologie, thèse de Doctorat.

Comité de travail sur les jeunes sans abri. Comité de suivi du programme conjoint Ville de Montréal – MSSS, Janvier 1993.

Fortier, J., & Roy, S. (1996). Les jeunes de la rue et l'intervention : quelques repères théoriques. *Cahiers de recherche sociologique*, 27, 127-152.

Groleau, L. (1997). Exclusion et identité : trajectoires d'exclusion, construction identitaire et santé mentale des jeunes sans-abri. *Intervention*, 105, 55-67.

Lapierre, J., Thériault, D, Réflexion sur la situation des jeunes sans abri. Rapport du comité de travail à l'attention du Comité de suivi du Programme conjoint Ville de Montréal-MSSS. Rapport interne, Janvier 1993, 85 pages.

Levac, Christian (chercheur), France Labelle et Christian Levac (coauteurs). 2007. Résumé du rapport de recherche. La rue, un chemin tracé d'avance? Une recherche anthropologique sur le parcours de 21 jeunes hommes de la rue.

Lucchini, R. 1998. L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs, *Déviance et société*, 22, 4: 347-366.

Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., & Morval, M. (1999). Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants. Montréal : GRIJA